COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Odepartement41.fr

Blois le 22 octobre 2022

UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DES LÉVRYS

Samedi 22 octobre, Philippe Gouet, président du conseil départemental, Pascal vice-président chargé l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche, et Agnès Thibault, conseillère départementale de La Sologne, ont assisté à l'inauguration d'un sentier pédagogique implanté sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de l'étang des Lévrys, propriété de la commune de Nouan-le-Fuzelier.

Plan d'eau de près de 30 hectares en plein cœur de la Sologne, l'étang des Lévrys est un sanctuaire pour plus de 1 200 espèces animales et végétales. Ses nombreux



sentiers de promenades et son observatoire ornithologique en font l'un des Espaces Naturels Sensibles les plus visités du département.

« Le Loir-et-Cher compte 28 Espaces naturels sensibles labellisés par le conseil départemental. Le maillage dense et cohérent et la qualité de ces espaces préservés sur notre territoire constituent des atouts complémentaires à la richesse de notre patrimoine comme à la qualité de vie qu'offre notre département. Si ceux-ci n'ont pas encore acquis la même notoriété que nos joyaux architecturaux, il est toutefois très important de les faire connaître et d'inviter à leur découverte. » explique Philippe Gouet, président de la collectivité territoriale.

Ainsi, le conseil départemental de Loir-et-Cher a décidé d'aider financièrement l'aménagement d'un sentier pédagogique sur ce site. Particularité de ce parcours : le promeneur peut accéder à toutes les informations sur le patrimoine naturel et culturel du site grâce aux applications Écobalade et GuidiGo depuis son smartphone ou sa tablette:

- Écobalade est une application mobile qui propose des promenades et des randonnées dans la nature. Gratuite, elle fonctionne sans connexion internet une fois le parcours chargé et aide à découvrir et reconnaître facilement la faune et la flore.
- GuidiGo est une plateforme qui permet de créer des parcours guidés ou encore des jeux interactifs comme des chasses au trésor.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Odepartement41.fr

Le <u>Comité Départemental de la Nature et de l'Environnement (CDPNE)</u> qui propose déjà sur cette plateforme <u>14 parcours</u> tant à destination du grand public que du public scolaire complétera prochainement son offre locale avec ce nouveau sentier.

Porté (à hauteur de 18%) **par la commune de <u>Nouan-le-Fuzelier</u>**, l'aménagement du sentier pédagogique a notamment été possible grâce à **l'association <u>Sologne Nature Environnement</u>** impliquée bien au-delà de sa participation financière de 7%.

Le conseil départemental a contribué au projet, tant techniquement que financièrement, pour un montant de 50 537 € – soit 55 % du montant global – aux côtés de de l'agence de l'eau Loire-Bretagne (9%), du programme <u>LEADER</u> de l'Union Européenne (6%), de la <u>Région Centre-Val de Loire</u> et du syndicat mixte <u>Pays de Grande Sologne</u> (5%).

« Le projet s'est réalisé en deux temps : d'abord la réalisation d'un plan de gestion de site puis les travaux d'aménagement du sentier pédagogique et la restauration de l'observatoire. C'est un bel exemple de partenariat et de complémentarité qui associe, autour de la commune de Nouan-le-Fuzelier et de son maire Patrick Lunet, l'engagement de l'association Sologne Nature Environnement, les compétences de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et les ambitions environnementales du département, du syndicat mixte Pays de Grande Sologne, de la Région, de l'État, et de l'Europe. Le département accompagne au quotidien la commune dans les travaux de gestion des milieux naturels. À ce titre, nous avons conclu une convention avec le lycée agricole de Vendôme en lui offrant la possibilité de réaliser des chantiers école comme celui de l'hiver dernier où les étudiants ont participé de manière significative à l'amélioration des milieux humides de cet étang. » explique Pascal Huguet, vice-président chargé de l'agriculture, de l'environnement, de la biodiversité, des espaces naturels sensibles, des associations environnementales, de la chasse et de la pêche.

Pour en savoir plus sur les espaces naturels sensibles de Loir-et-Cher :

- https://www.departement41.fr/ses-missions/autres-missions/espaces-naturels-sensibles/
- <u>Livret Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher</u>